



CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
de la séance du 7 octobre 2025
sous la présidence de M. Dominique GLUR

Objet : préavis de la Municipalité concernant l'étude de reconnexion des sources du Bucly, de réfection de la conduite d'adduction entre le centre sportif et les Baccalins et de réfection de la station de traitement des eaux des Baccalins

Vu le préavis municipal No 59/2025 du 25 août 2025,

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Où le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,

Pris connaissance du rapport de la Commission des finances,

Le Président, après débat, clôt la discussion et passe au vote.

Le bulletin secret n'a pas été demandé. C'est à main levée que le préavis mentionné en titre a été accepté par les Conseillères et Conseillers présents.

Il y a eu 0 avis contraires et 1 abstention.

Ainsi le Conseil communal de Froideville a décidé

1. d'autoriser la Municipalité à développer un projet pour le raccordement des sources du Bucly, pour la rénovation de la conduite d'adduction entre le centre sportif et la station des Baccalins et pour la réfection de la station de traitement des eaux aux Baccalins ;
2. d'accorder à cet effet à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 160'000.00 ;
3. d'autoriser la Municipalité à financer cette dépense au moyen d'un emprunt effectué auprès d'un établissement financier, si nécessaire, aux meilleures conditions du moment.



LE CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

Le Président :

Le Secrétaire :

Dominique Glur

Loïc Ansermoz

Froideville, le 7 octobre 2025